



C-DEC 234/13
8/4/25

CONSEIL — 234^e SESSION

TREIZIÈME SÉANCE

(Salle du Conseil, mardi 1^{er} avril 2025, 10 heures)

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

SÉANCE À HUIS CLOS

Non disponible

SÉANCE PUBLIQUE

Dissolution du Fonds du Prix Edward Warner (Fonds EWA)

3. Le Conseil examine ce point en se fondant sur un rapport verbal du Président du Conseil.
4. Après examen, le Conseil :
 - a) convient désormais de remettre une médaille en plaqué or du Prix Edward Warner, au lieu de la médaille en or massif précédemment remise, étant entendu que cette mesure préservera la profonde signification symbolique du prix, tout en réduisant les dépenses connexes ;
 - b) convient aussi de dissoudre le Fonds EWA, conformément à la décision qu'il a prise à l'alinéa a) ci-dessus, notant que les modifications corrélatives des *Statuts du Fonds du Prix Edward Warner* (Doc 7947) seront présentées à l'examen du Conseil au cours de sa 235^e session.

Recommandations du Comité de l'aide collective sur les points des accords de financement collectif conclus avec le Danemark et l'Islande qui ont été examinés pendant la 234^e session

5. Le Conseil examine ce point en se fondant sur la note C-WP/15687, qui contient les recommandations du Comité de l'aide collective sur les points des accords de financement collectif conclus avec le Danemark et avec l'Islande qui ont été examinés au cours de la 234^e session.
6. Après examen, le Conseil :
 - a) approuve la suite à donner recommandée par le Comité dans le résumé analytique de la note JS-WP/2174 ;
 - b) note les préoccupations exprimées par le Comité quant à l'avancement du projet de

passerelle VoIP pour assurer la liaison des services téléphoniques au Groenland, et souligne qu'il est important que les fournisseurs de services tiennent le Comité informé des problèmes éventuels dès qu'ils se présentent, en particulier lorsque la continuité d'un projet est susceptible d'être compromise ;

- c) demande que, pour les sessions futures, le Secrétariat prenne en compte les vues du Comité sur les questions de procédure, comme indiqué au paragraphe 2.2 de la note C-WP/15687, y compris en particulier, que le processus d'examen par correspondance ne devrait pas être utilisé pour approuver des notes de travail contenant des recommandations à l'intention du Conseil ;
- d) rappelle qu'il est nécessaire de procéder de manière urgente aux mises à jour des Annexes aux accords d'aide collective afin de réviser les renvois aux aides de navigation aérienne qui ne sont plus utilisées, et note que des lettres seront envoyées aux États membres dont les exploitants affichent un volume important de traversées de l'Atlantique Nord, les invitant à adhérer à l'accord d'aide collective.

Financement des mesures de réduction des émissions de CO₂ de l'aviation

7. Le Conseil commence l'examen de ce point par la présentation du rapport verbal de la Présidente du Groupe restreint sur le financement des mesures de réduction des émissions de CO₂ de l'aviation. Le Conseil convient de reprendre l'examen de fond du rapport verbal à une séance ultérieure de la présente session.

Questions diverses

Modifications du programme des travaux du Conseil

8. Sur la base d'une proposition du Président du Conseil, et en plus des modifications apportées au programme des travaux de la 234^e session qui sont reflétées dans l'additif/rectificatif n° 1 à la note C-WP/15614, révision n° 1, le Conseil décide de modifier à nouveau son programme des travaux, comme suit :

- modifier la note C-WP/15680, *Rapport d'activité sur la mise en œuvre du Programme OACI pour l'égalité des sexes*, afin que les éléments de la note de travail qui se rapportent au rapport annuel 2024 sur la mise en œuvre du Programme OACI pour l'égalité des sexes soient désormais publiés sur le site sécurisé du Conseil comme un rapport à titre d'information seulement pendant la 234^e session ;
- reporter les éléments restants qui figurent dans la note C-WP/15680 à la 235^e session, et les regrouper dans une nouvelle note de travail.

Accident aux États-Unis survenu en janvier 2025

9. Le Conseil prend note des informations présentées par le Représentant des États-Unis au sujet des circonstances entourant l'accident impliquant un hélicoptère Sikorsky UH-60 Black Hawk de l'Armée américaine et un aéronef d'American Airlines effectuant le vol 5342, survenu le 29 janvier 2025, au-dessus de la rivière Potomac à Washington, ainsi que d'un aperçu des mesures prises par la suite pour renforcer la sécurité de la navigation aérienne dans le secteur de l'accident. Ce faisant, le Conseil exprime ses plus sincères condoléances aux victimes de ce tragique accident et à leurs familles.

Renseignements de base supplémentaires concernant l'Amendement n° 82 de l'Annexe 3

10. Conformément à l'examen initial par le Conseil de la note C-WP/15652 et à la proposition d'Amendement n° 82 de l'Annexe 3 (voir résumé C-DEC 234/12), le Président du Conseil présente des renseignements de base supplémentaires à cet égard, afin de faciliter les prochaines délibérations du Conseil sur la proposition d'amendement. Le Conseil prend note des renseignements présentés par le Président, notamment le processus qui a mené à l'élaboration et à l'adoption des SARP de l'OACI pour la fourniture de renseignements sur la météorologie de l'espace et leur pertinence par rapport aux propositions d'amendement y relatives actuellement à l'examen, ainsi que les aspects juridiques et de procédure concernant le rôle du Conseil dans l'adoption des amendements d'Annexes.

Nomination d'un observateur au Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP)

11. Aucune observation n'ayant été reçue au 27 mars 2025 en réponse au courriel du Président du Conseil daté du 13 mars 2025, il est noté que M. Olivier Husse, désigné par l'ICCAIA, est nommé observateur auprès du CAEP, en remplacement de M. Eric Upton, avec effet à compter du 28 mars 2025.

— FIN —